

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1)Maître d'ouvrage :

Commune de Vigny

4, Place de l'église – 57640 VIGY - Tél : 03 87 77 91 27 - Courriel : contact@mairie-vigy.fr

2)Maître d'œuvre :

Tous lots :

ECR BATIMENTS

1, Terrasse Limousin – 57400 SARREBOURG

Tél : 03 87 24 50 21 – Fax : 09 72 33 96 32 – Courriel : contact@ecr-batiments.fr

3)Objet du marché

RENOVATION DU CABINET MEDICAL

Liste des lots :

- Lot n°01 : Démolition
- Lot n°02 : Plâtrerie Faux-Plafond
- Lot n°03 : Electricité
- Lot n°04 : Plomberie chauffage ventilation
- Lot n°05 : Revêtement de sol
- Lot n°06 : Ascenseur
- Lot n°07 : Peinture
- Lot N°08 : Menuiserie intérieure
- Lot N°09 : Menuiserie extérieure
- Lot N°10 : Carrelage
- Lot N°11 : Nettoyage
-

4)Procédure de passation du marché

Procédure adaptée, conformément aux articles 27, 57, 58, 98 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.
Les conditions particulières de consultation sont indiquées dans le Règlement de Consultation.

5)Offres et date limite de réception

Conformément à l'article 43 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Les offres seront rédigées en langue française et envoyée sous pli fermé à l'adresse indiquée au 1) du présent avis. La date limite de réception des offres est fixée au **29/09/2017 à 12h00**.

6)Délais de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

7)Justificatifs à produire

Conformément aux articles 44, 48, 50, 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

8)Critère d'attribution

Le jugement des offres se fera dans les conditions prévues aux articles 3, 55, 59, 60, 62, 63 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et selon les critères énoncés dans le règlement de consultation dont : Prix global 65 points, Offre financière 35 points, Valeur technique 30 points.

9)Délais d'exécution prévisionnel des travaux

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : **20 Novembre 2017**

Date prévisionnelle d'achèvement des travaux : **27 Février 2018**

10)Conditions de règlement

Les règlements se feront conformément aux articles 110, 111, 114, 115, 117, 121 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

11) Modalités d'obtention du dossier de consultation

Conformément aux articles 39, 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le dossier de consultation des entreprises sera remis aux candidats par voie dématérialisée ou par courrier contre paiement des frais de reprographie et d'envoi auprès de la Société :

REPROGRAPHIC

27 rue des Feivres

57070 METZ

Tél : 03 87 66 41 26

(lien [https : //reprographic.doubletrade.net](https://reprographic.doubletrade.net))

12) Conditions d'envoi des offres

Les offres dématérialisées sont admises sur le site de la société REPROGRAPHIC

Les candidats transmettent leur dossier sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

Offre pour la Rénovation cabinet médical + Numéro du lot Ne pas ouvrir avant la commission d'appel d'offres

Ce dossier devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par lettre recommandée avec avis de réception postal, avant le **vendredi 29/09/2017 à 12h00** à l'adresse suivante :

Commune de Vigy

4 Place de l'église

57640 VIGY

Tél : 03 87 77 91 27 - Courriel : contact@mairie-vigy.fr

13) Date de publication : vendredi 18 Août 2017

Signature et cachet du candidat